



La commune de Chevry-Cossigny souhaitant favoriser les pratiques sportives, culturelles et de loisirs pour les familles les plus modestes est heureuse de vous remettre ce « Ticket Sport Culture Loisirs ». Ce dispositif offre une réduction de 20 à 25% selon le revenu annuel (dans la limite de 200,00 euros), qui sera déduite du montant de la cotisation (hors licence aux fédérations et/ou adhésion à l'association) pour une activité dans une association sportive, culturelle ou de loisirs ayant conventionné avec la commune.

Pour être éligible au dispositif :

- Famille avec enfant(s) âgés jusqu'à 20 ans et scolarisé(s) ou poursuivant des études
- Personnes bénéficiaires du RSA

Montant de l'aide :

- 25% de réduction par personne pour les familles justifiant d'un « Revenu Brut Global » inférieur ou égal à 23 800 euros
- 25% de réduction pour les bénéficiaires du RSA
- 20% de réduction par personne pour les familles justifiant d'un « Revenu Brut Global » compris entre 23 800 euros et 31 100 euros
- Le montant de l'aide est plafonné à la somme de 200 euros par bénéficiaire
-

Nom et prénom de l'enfant :
Nom et prénom du responsable :
Adresse :
Téléphone :

Cachet du CCAS et signature

Signature du responsable de l'enfant

Nom de l'association :

Je soussigné(e) :

Agissant en qualité de :

Certifie que :

Est inscrit(e) dans notre association pour l'année scolaire 2023/2024

Montant de la cotisation hors licence et/ou adhésion à l'association	€
--	---

Signature

Cachet de l'association

PIECES A JOINDRE A LA DEMANDE DE TICKET SPORT CULTURE LOISIRS

- Photocopie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Pour les personnes hébergées à Chevry-Cossigny, deux justificatifs établis à leur nom à l'adresse où elles déclarant être logées et un certificat délivré par l'hébergeant
- Livret de famille
- RIB identique au payeur de l'inscription
- Avis d'imposition N-1

MAIRIE DE CHEVRY-COSSIGNY

20 Rue Charles Pathé | 77173 CHEVRY-COSSIGNY

01.64.05.20.22 | mairie@chevry-cossigny.fr

chevry-cossigny.fr  

